Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 26 Juillet 2022 à 20 heures 00

Etaient présents : Aurélien BANSEPT, Maire,
Sylvie FEBVET, Stéphanie FERRY.
Daniel MALE, Gérard BONATO, Serge FAYS, Françoise DEMENGE, Géraldine THIRIET, Thierry VOIGNIER, Nadine FRESSE, Christophe BERNASCONI, William MATHIEU, Sarah GRIVEL, Christophe BRUSSEAUX, Isabelle LAB, Félicia VOGELWEITH, Stéphanie MARCHAL (à partir de la question 3), Jean GRANDPRE.

Absent : Jean-Yves BOITTE.

Absents excusés : Christelle POIROT, Michel THIEBAUT, Alban SCHWENTZER, Aurore LOCATELLI.

Procurations : Christelle POIROT à Jean-Yves BOITTE, Michel THIEBAUT à Sylvie FEBVET,
Alban SCHWENTZER à Aurélien BANSEPT, Aurore LOCATELLI à Géraldine THIRIET.

17 conseillers présents et 21 votants de la question 1 à 2.
18 conseillers présents et 22 votants à partir de la question 3.

Secrétaire de séance : Félicia VOGELWEITH

1. Approbation du compte-rendu de la dernière séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le compte-rendu de la dernière séance.

2. Présentation du dossier de consultation des entreprises, établi par le cabinet S.P.E.I, dans le cadre de la fourniture de bois communal pour la construction du groupe scolaire.

Le 28 janvier 2022, le Conseil a retenu le cabinet S.P.E.I de Saint-Nabord pour assurer la mission d'assistance à maitrise d'ouvrage dans le cadre de la fourniture de bois communal dans la construction du groupe scolaire. Après avoir pris connaissance des différents documents, Monsieur le Maire propose de valider le dossier de consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve l'ensemble des pièces du dossier de consultation des entreprises, établi par le cabinet S.P.E.I de Saint-Nabord, dans le cadre de la fourniture de bois communal pour la construction du groupe scolaire.

3. Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé avec le cabinet TECHNIDEPOL d'Anould dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et de création d'un restaurant scolaire.

Le cabinet TECHNIDEPOL d'Anould assure la mission SPS dans le cadre des travaux de création du groupe scolaire. Il lui a été demandé de faire une proposition pour assurer cette mission au niveau des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et de création d'un restaurant scolaire.

Le montant proposé par le cabinet TECHNIDEPOL, calculé en fonction du montant prévisionnel des travaux, est de 2 270 € H.T, soit 2 724 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve l'attribution de la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé au cabinet TECHNIDEPOL, d'Anould, pour un montant de 2 270.00 € H.T, soit 2 724.00 € T.T.C.

4. Vente par adjudication de divers véhicules et matériels.

Le mardi 28 juin, maître Pierre-Yves PICOT, huissier de justice à Saint-Dié-des-Vosges, a procédé à une vente par adjudication de divers véhicules et matériels dont certains appartenaient à la Commune.

Il s'agit de :

Désignation	Marque	Montant de la vente
Turbine	Jacobsen	200 €
Pelle à pneus	Neuson	10 000 €
Balayeuse	Egholm	2 000 €
Lot de suspentes et pots	/	250 €
Total		**12 450 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve la vente de divers véhicules et matériels pour un montant total de 12 450 €.

5. Vente d'une tondeuse à l'association de pêche AAPPMA.

Une tondeuse débroussailleuse, inutilisée par les employés des services techniques, a été retirée de la vente par adjudication pour la proposer directement à l'association de pêche communale AAPPMA au prix de 300 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve la vente d'une tondeuse débroussailleuse à l'association de pêche AAPPMA, pour un montant de 300 €.

6. Vente du bâtiment ex-SERNAM, avenue Charles-de-Gaulle.

Il est proposé de vendre à Monsieur Olivier HENRY, dans le cadre de son activité professionnelle, le bâtiment ex-SERNAM (300 m2), avenue Charles-de-Gaulle, cadastré section B 3914, d'une surface totale avec le chemin d'accès de 07a et 59ca, pour un montant de 90 000 €.

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (procuration de Michel THIEBAUT) :

Approuve la vente du bâtiment ex-SERNAM, avenue Charles-de-Gaulle, à Monsieur Olivier HENRY, pour un montant de 90 000 €.

7. Questions et informations diverses

Statistique de fréquentation de la Poste d'Etival,
Courrier du Père Alain,
Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

29/06 : Rencontre avec les habitants de la rue de la Fosse
02/07 : Election de Monsieur Claude GEORGES à la présidence de l'agglomération de Saint-Dié.
09/07 : Feux d'artifice et animations proposées par le comité des fêtes.
11/07 : Réunion de la commission environnement.
12/07 : Réunion du CCAS.
27/07 : Commission du personnel.
12 et 27/08 : Concerts à l'église abbatiale.
27/08 : Fête du sport et des associations.
28/08 : Cérémonies de la Chipotte.
02 au 04/09 : Cérémonies de Viombois.

Séance levée à 21 heures 00